

# Vers le désenclavement des Epis

La commune de Sin-le-Noble est la seconde ville du Douaisis. Le Projet de Rénovation Urbaine (PRU) porte essentiellement sur le quartier des Epis qui loge près du quart de la population communale (4.000 habitants).

## CHIFFRES CLÉS

- Programme de logements : 210 logements sociaux seront démolis pour 305 reconstruits, 213 logements seront réhabilités et 574 logements résidentialisés.
- Le montant global du projet est de 64.827.029 €.
- La participation de la Région s'élève à 6.755.513 €.
- La Région subventionne la requalification des espaces publics (cheminement, jardins publics), ainsi que la création et la réhabilitation des équipements scolaires, publics et associatifs. Elle intervient également dans la résidentialisation des logements sociaux.

Classé en Zone Urbaine Sensible, le quartier cumule de nombreux handicaps : un aménagement global non achevé en périphérie, une majorité de logements collectifs (sociaux et copropriétés privées), des équipements en abondance mais obsolètes, la proximité d'un centre commercial et de zones d'activités non articulés au quartier, et une population en difficulté économique et sociale.

Deux sites associés sont également inclus dans le projet : le quartier de la Montée et le projet d'écoquartier intercommunal du Raquet. Si le premier connaît des dysfonctionnements importants à régler, le second s'inscrit dans une dynamique de construction

de logements exemplaire. L'enjeu du PRU de la ville de Sin-le-Noble est d'intégrer ces quartiers à la ville et d'intervenir de façon durable sur l'habitat, notamment grâce à l'émergence d'un projet urbain innovant tel que le Transport en Commun en Site Propre (TCSP). Pour y parvenir, le projet s'appuie à la fois sur des opérations de construction/démolition, la création d'une nouvelle offre résidentielle, une intervention volontaire sur la mobilité (accessibilité, desserte, trame viaire...) et les équipements, un projet social fédérateur, ainsi que le développement de projets majeurs d'aménagement sur le territoire communal.



SIN-LE-NOBLE



# Sous le signe du développement durable

Le TCSP, en permettant une meilleure accessibilité au quartier et en facilitant la mobilité de ses habitants, est un élément majeur du PRU

des Epis. Plus largement, il s'agit également de favoriser la réorganisation des déplacements, l'exploitation du cœur vert, la création d'un axe

structurant et de voies douces, l'animation de la façade du centre commercial, ainsi que l'ouverture du quartier sur la zone du Raquet, futur éco-quartier intercommunal.

Celui-ci sera d'ailleurs pourvu de nombreux espaces verts et notamment de quatre parcs sur près de 17 hectares :

- Un parc urbain pour la promenade et l'émerveillement.
- Un parc actif dédié au sport et aux activités physiques.
- Un parc forestier présentant la nature et la valorisation énergétique des plantations.
- Un parc horticole destiné à la découverte de l'agriculture urbaine (celui-ci accueille les nouveaux jardins familiaux des Epis).

## Les jardins familiaux

La zone réservée aux jardins familiaux dans le parc horticole du Raquet représente une surface d'environ 5.200 m<sup>2</sup>. Près de 30 parcelles ont été transférées des Epis vers l'écoquartier : elles sont cultivées par les habitants-jardiniers des anciens jardins des Epis, par de nouveaux jardiniers du quartier et par des structures à caractère social (insertion) ou pédagogique (scolaires). Chaque parcelle est équipée d'un cabanon de 4 m<sup>2</sup> et deux abris collectifs ont été construits afin de permettre le rangement de matériel volumineux. Résolument conçus dans une perspective de développement durable, ces jardins familiaux se caractérisent par des allées composées de matériaux perméables, des mobiliers réalisés en matériaux respectueux de l'environnement, des toilettes sèches alimentant un compostage collectif et une alimentation en eau des jardins assurée par la collecte des eaux de pluie. La Ville de Sin-le-Noble a confié la gestion exclusive de ces jardins familiaux à une association locale.

